

Arman



**POINTS DE VUE
EMIS PAR LES PARTICIPANTS LORS
DE LA RENCONTRE DE REFLEXION
AUTOUR DU PROCESSUS TECHNOLOGIQUE
EN HAITI**

Port-au-Prince
18 Septembre 1990

BUREAU DE L'IICA EN HAITI





**POINTS DE VUE
EMIS PAR LES PARTICIPANTS LORS
DE LA RENCONTRE DE REFLEXION
AUTOUR DU PROCESSUS TECHNOLOGIQUE
EN HAITI**

**Port-au-Prince
18 Septembre 1990**

BUREAU DE L'IICA EN HAITI

00008466

I. OBJECTIF DE LA REUNION

Recueillir, aux fins de planification des actions futures, les réflexions des participants sur le développement du processus technologique en Haïti.

II. REFLEXIONS DES PARTICIPANTS

Les participants à la reunion de Réflexion autour du processus de Génération et de Transfert de Technologie Agricole ont émis les points de vue suivants:

A. REFLEXION RELATIVE A LA POLITIQUE TECHNOLOGIQUE

1. Il est nécessaire de formuler une politique de Recherche Agricole. Celle-ci doit s'articuler avec les politiques de développement agricole d'une part, et avec les stratégies générales de développement socio-économique d'autre part.

La politique de recherche agricole devrait définir les priorités de recherche en prenant en compte les problèmes réels des producteurs agricoles. Il faut éviter la dispersion des activités en concentrant les ressources disponibles dans des programmes prioritaires. Dans ce contexte, la mise en place d'un groupe consultatif en matière de politique technologique est vivement indiquée.

B. REFLEXIONS RELATIVES A LA PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES AU PROCESSUS TECHNOLOGIQUE

1. La recherche agricole doit être un processus concerté avec tous les secteurs socio-économiques: l'Etat et le secteur Privé. Dans ce contexte, il faut prévoir un espace institutionnel de rencontre pour négocier l'ordre de la recherche agricole.
2. Il est nécessaire d'établir des mécanismes opérationnels de participation des producteurs agricoles à la définition des objectifs de la recherche agricole.



4. Il est nécessaire que le secteur privé participe au développement de la recherche agricole et au transfert de technologie.
5. Il est nécessaire de renforcer les aspects relatifs au transfert de technologie, en intégrant des entités du secteur privé et en dynamisant les programmes de formation des agents d'extension.

C. REFLEXION RELATIVE A L'INTEGRATION EXTERNE DU PROCESSUS TECHNOLOGIQUE NATIONAL

6. L'intégration régionale et internationale du système national de recherche agricole est vivement souhaitée pour permettre au système de profiter de l'expérience d'autres pays en matière de génération et transfert de technologie.

D. REFLEXION RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE

7. En ce qui concerne le financement du processus technologique, la création d'une "Fondation Nationale de la Recherche Agricole" en appui aux efforts de l'Etat, est vivement indiquée.

E. REFLEXION RELATIVE AUX RESSOURCES HUMAINES NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT DU PROCESSUS TECHNOLOGIQUE

8. En ce qui concerne la stabilité des ressources humaines, il est nécessaire de définir les statuts des chercheurs; la coopération du secteur privé a cette tâche est conseillée.

III. LIEU ET DATE REALISATION DE LA RENCONTRE

Port-au-Prince, 19 septembre 1990



IV. PARTICIPANTS

INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	POSTE
APA	Bertrand Roy Serge Picard	Directeur Membre Conseil
Banque Mondiale	Petter Jennings Edward Pulver	Consultant Consultant
CIAT	Silvio H. Orozco	Senior Agronome
CIMMYT	Ousmane Guindo	Economiste
CIP	Frederick Payton	Agronome
CRIN	Jorge L. Armenta Jean Coulombe	Coordonnateur Agronome
CRDA	Max Millien Gerard Alexis Emmanuel Prophete	Directeur Resp. Mais Resp. Haricot
CRDA/FAMV	Jean Vernet Henry	Responsable Pomme de terre
FAC	Yves Yard	Coordonnateur Develop. Rural
FAO	Jacques Wiame	Assist. Repres.
IICA	Enrique Alarcon	Spec. Generation et Transf. Tech.
IICA	Ariel Azael	Spec. Generation et Transf. Tech.
IICA	Jan Hurwitch	Representante
PNUD	Philippe Zysset	Assist. Repres.
UNIQ	Jacques Edouard Alexis	Coordonnateur
USAID	Kevin Mullally	Dir. Adjoint









